

Point déchetterie



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Reclesne

Du 1er avril au 30 septembre (sauf jours fériés)	Lundi : 14h30 - 18h30 Mercredi, vendredi, samedi : 9h - 12h
Du 1er octobre au 31 mars (sauf jours fériés)	Lundi : 14h - 17h Mercredi, vendredi, samedi : 9h - 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Autun

Du 1er avril au 30 septembre (sauf jours fériés)	Du lundi au samedi : 9h00-12h00/ 15h00-19h00
Du 1er octobre au 31 mars (sauf jours fériés)	Du lundi au samedi : 9h00-12h00/ 15h00-18h00

Modalités d'accès

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les entreprises.
L'inscription est obligatoire.

Vous pouvez vous inscrire : auprès des gardiens présents à la déchetterie, auprès du secrétariat du pôle environnement, ou sur le site de la CCGAM.
Penser à présenter une copie de votre carte grise et un justificatif de domicile.
Les professionnels devront joindre un justificatif du siège social et signeront une charte d'accès.

Le fait d'être inscrit à la déchetterie de Reclesne permet l'accès à la déchetterie d'Autun.